

TAXE D'APPRENTISSAGE: OPTEZ POUR L'OCTA AQUITAINE !



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Lot-et-Garonne



Simplicité, liberté, fiabilité :
avec l'OCTA Aquitaine, vous faites le bon choix !

Contribuez à l'avenir de votre métier dans votre région en versant votre Taxe d'apprentissage à l'OCTA Aquitaine.



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat
Région Aquitaine



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
AQUITAINE

OCTA AQUITAINE

Organisme Collecteur
de la Taxe d'Apprentissage



Infos & déclarations octaaquitaine.fr

L'OCTA Aquitaine est porté par la CCI Aquitaine (bénéficiaire de l'habilitation à collecter délivrée

Dès 2016, versez votre taxe d'apprentissage aux acteurs du développement de votre territoire

Suite à la réforme de la formation professionnelle, une simplification des contributions des entreprises à la formation est engagée. Les Chambres de Commerce et d'Industrie, Chambres d'Agriculture et Chambres de Métiers et de l'Artisanat, se sont mobilisées pour créer l'OCTA Aquitaine, le seul collecteur régional de taxe d'apprentissage.

Nous vous offrons :

- Conseil et traitement complet des dossiers :
calculs, bordereaux, affectations, reçus.
- Maîtrise technique et réglementaire.
- Déclarations sécurisées.
- Procédures de travail et personnalisées, dématérialisation.



Nous vous garantissons :

- Délais de traitement court et retours d'information.
- Disponibilité de nos conseillers pendant les collectes et tout au long de l'année.
- Expertise des bases de données écoles pour le respect des souhaits d'affectations.



Contact :
SERVICE APPRENTISSAGE

05 53 77 47 84

taxe47@artisanat-aquitaine.fr

OCTA
AQUITAINE

CCI AQUITAINE

Chambres de Métiers
et de l'Artisanat
Région Aquitaine

CHAMBRES D'AGRICULTURE
ET DE PÊCHE
RÉGION AQUITAINE

Organisme Collecteur
de la Taxe d'Apprentissage